

Le CPF, c'est quoi ?

Le sommaire de l'article

- *Qu'est-ce que le CPF ?*
- *Comment fonctionne le CPF ?*
- *Pourquoi le CPF a-t-il été créé ?*
- *Quels sont les avantages du CPF ?*
- *Comment utiliser le CPF ?*
- *Quelles sont les conditions pour bénéficier du CPF ?*

Le CPF, c'est quoi ?

Le CPF est un compte personnel de formation. Tout salarié en CDI ou CDD a droit à ce compte. Il permet de cumuler des heures de formation tout au long de sa vie professionnelle. Ces heures de formation peuvent être utilisées pour suivre une formation qualifiante, obtenir un diplôme ou se reconverter professionnellement.

Le CPF a été créé par la loi du 5 mars 2014, dans le cadre du plan « 500 000 formations » annoncé par le président François Hollande. Il a remplacé le DIF (droit individuel à la formation), qui était un dispositif similaire mais moins souple.

Pour ouvrir un CPF, il suffit de se rendre sur le site internet moncompteformation.gouv.fr et de créer un compte en quelques clics. Une fois votre compte créé, vous pourrez y consulter votre solde de formations, demander une prise en charge financière pour une formation, etc.

Le CPF est géré par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Les heures de formation sont créditées sur le compte au fur et à mesure que vous acquérez des droits à la formation, notamment en travaillant ou en suivant une formation qualifiante. Vous pouvez ensuite les utiliser quand vous le souhaitez, jusqu'à ce que vous atteigniez le plafond de 24 heures (48 heures si vous êtes reconnu handicapé).